

APPEL À CANDIDATURES



4^{ème} édition - Made in 92 : prêt pour la grande aventure ?

Made in 92, le concours des jeunes entreprises des Hauts-de-Seine, revient avec plus de partenaires, plus de dotations, plus de proximité. Une aventure au cœur de l'entrepreneuriat en 4 étapes, une Grande Soirée, 25 lauréats et plus de 40 000 euros de dotations.

Forts du succès des trois dernières éditions, la CCI Hauts-de-Seine et ses partenaires intensifient leur engagement pour l'entrepreneuriat, moteur puissant du dynamisme du territoire, et reconduisent le concours Made in 92 pour valoriser les jeunes pousses du département, et accélérer leurs réseaux.

Du 1^{er} septembre au 21 octobre 2018, toutes les entreprises **de moins de huit ans** implantées dans les Hauts-de-Seine et qui ne sont pas détenues majoritairement par une autre société pourront déposer en ligne leurs dossiers de candidature sur la plateforme dédiée : www.madein92.com,

Au rendez-vous de cette 4^{ème} édition, **4 prix seront organisés dans les 4 territoires du département** : Boucle Nord de Seine, Paris Ouest La Défense, Grand Paris Seine Ouest et Vallée Sud Grand Paris, afin de **valoriser les initiatives de proximité et d'accélérer la mise en réseau des entrepreneurs.**

A l'issue de ces étapes territoriales, les lauréats seront invités à concourir en finale lors de la Grande Soirée Made in 92, le 13 décembre à Meudon où le « **Prix des Prix** » sera révélé. Ils se partageront une dotation de plus de 40 000 euros.

+ D'infos : cci92.fr

Grands partenaires :



Partenaires entreprises et écoles :



Partenaires institutionnels :



Partenaires médias :

